



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration
n° 2020 - 109
Séance du 11 décembre 2020**

**Désignation de deux représentants des étudiants au conseil du Service Commun de
Documentation, désignés par leurs représentants au conseil d'administration**

Nombre de membres en exercice : 5

Nombre de membres présents : 3

Nombre de membres représentés :

Nombre de vote pour : 3

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

La désignation de Messieurs Amaury FASQUELLE et Alexis LABONNE représentants des étudiants au conseil du Service Commun de Documentation, désignés par leurs représentants au conseil d'administration, est approuvée.

Fait à Arras, le 11 décembre 2020

Le Président,
Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr